

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 18 décembre 2009

Patrick de Carolis a réuni le Conseil d'Administration de France Télévisions ce jour, avant que ne débute la réorganisation de France Télévisions à compter du 4 janvier 2010.

Le Conseil d'Administration a notamment examiné la réprévision budgétaire pour 2009 et adopté le budget pour 2010, qui se caractérisent par une trajectoire financière de retour à l'équilibre plus rapide que prévu par le plan d'affaires 2009-2012.

Pour 2009, les premières prévisions d'atterrissage budgétaires font apparaître un **résultat économique équilibré**, avant provisions. Ces performances devront encore être confirmées lors de l'arrêté définitif des comptes pour 2009 dans le courant du 1^{er} trimestre 2010.

Concernant 2010, le déficit prévisionnel sera deux fois moins élevé que prévu dans le plan d'affaires (-44,3 M€ contre -98.9M€ prévu dans le plan d'affaires).

Cette prévision repose sur, une bonne maîtrise des dépenses, conforme au plan d'affaires, sur un financement public conforme à la loi de finances pour 2010 et sur une trajectoire de recettes commerciales revue à la hausse.

Les priorités du budget pour 2010 concernent :

- la grille des programmes et plus particulièrement le financement des œuvres de création audiovisuelle,
- les nouveaux développements, au premier rang desquels le lancement de la TNT Outremer et lancement des web TV régionales.